

DECISION 33/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre et pilotage de chantier – Entretien de voirie

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la consultation restreinte réalisée pour la réalisation d'un marché à bons de commande pour l'entretien des voiries communales, accompagnée d'une mission de maîtrise d'œuvre pour 2026/2027 et 2028,

Considérant les offres reçues,

DECIDE

De retenir l'offre de mission de maîtrise d'œuvre et pilotage de chantier de CIRUS – 10 route de Saint Julien – 21490 BROGNON pour un montant total de 28 400€ HT soit 34 080€ TTC pour les 3 années

Arbois, le 10 octobre 2025



La Maire,

Valérie DEPIERRE